

# IMPERIAL

Marque et modèle déposés

Les Etablissements MARMONNIER présentent :

LEUR

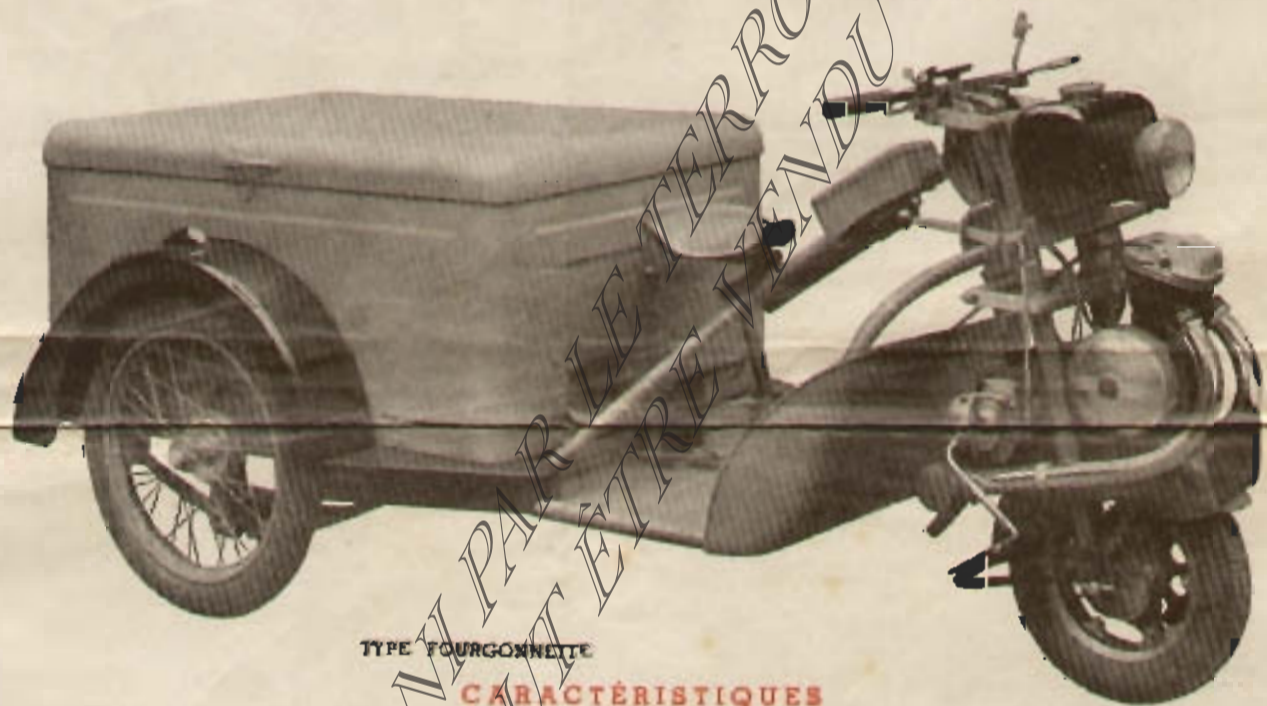
## TRIMOTEUR

TYPE "T-50"

MOTEUR **TERROT 175 CC.**

**UN VÉHICULE SÛR, ROBUSTE, ÉCONOMIQUE  
ET DE GRANDE CAPACITÉ DE TRANSPORT**

**CHARGE A L'ARRIÈRE (TIRÉE). NOUVELLE FORMULE PERMETTANT LES TRANSPORTS LES PLUS VOLUMINEUX  
SANS AUCUNE GÊNE POUR LE CONDUCTEUR**



TYPE FOURGONNETTE

### CARACTÉRISTIQUES

CHARGE UTILE : 200 kilogs.  
 VITESSE : 50 kmh. environ.  
 CYLINDREE : 175 cc (2 CV).  
 CONSOMMATION : environ 3 litres aux 100 km.  
 RESERVOIR 7 litres.  
 MOTEUR TERROT 2 TEMPS, 175 cc double échappement. BOITE  
 3 VITESSES TERROT.  
 TRACTION AVANT.  
 ECLAIRAGE et ALLUMAGE par volant magnétique.  
 POIDS : environ 150 kilogs.  
 SUSPENSION AVANT par ANNEAUX NEIMANN (breveté).  
 ARTICULATIONS DE LA FOURCHE SUR « SILENTELOCS »  
 (Breveté). AUCUN RÉGLAGE, AUCUN ENTRETIEN, SUR-  
 TOUT AUCUN GRAISSAGE.

ENCOMBREMENT TOTAL : 2.500 x 1.250 mm.  
 HAUTEUR DU HAUT DE LA CAISSE AU SOL : 700 mm.  
 CAISSE SURBAISSÉE, tôle emboutie très rigide, dimensions utiles :  
 940 x 1.300 x 365 mm.  
 PLANCHER BOIS, épaisseur 25 mm.  
 ROUE AVANT DE 270 x 90.  
 ROUES ARRIÈRE DE 25 x 3.  
 FREINS TAMBOUR SUR LES TROIS ROUES : AVANT commandé  
 par poignée au guidon - ARRIÈRE à compensation automa-  
 tique, sans aucun réglage.  
 CHASSIS EN « U » tôle emboutie.  
 CADRE ET FOURCHE EN TUBE ACIER ÉTIRÉ.  
 SUSPENSION ARRIÈRE PAR RESSORTS A LAMES.  
 Fixation avant des ressorts sur « SILENTELOCS ».

**NOUS RECOMMANDONS A NOS CLIENTS DE BIEN VOULOIR RESPECTER, LORS DE LEURS COMMANDES, LES NORMES DE  
NOTRE FABRICATION**

EN SUPPLÉMENT SUR DEMANDE : Porte arrière ouvrante.  
 Caisse fourgonnette tôlée ou bâchée.  
 Pare-brise « Moko » et capote amovible pour le conducteur.  
 Klaxon.  
 Batterie et redresseur de courant.



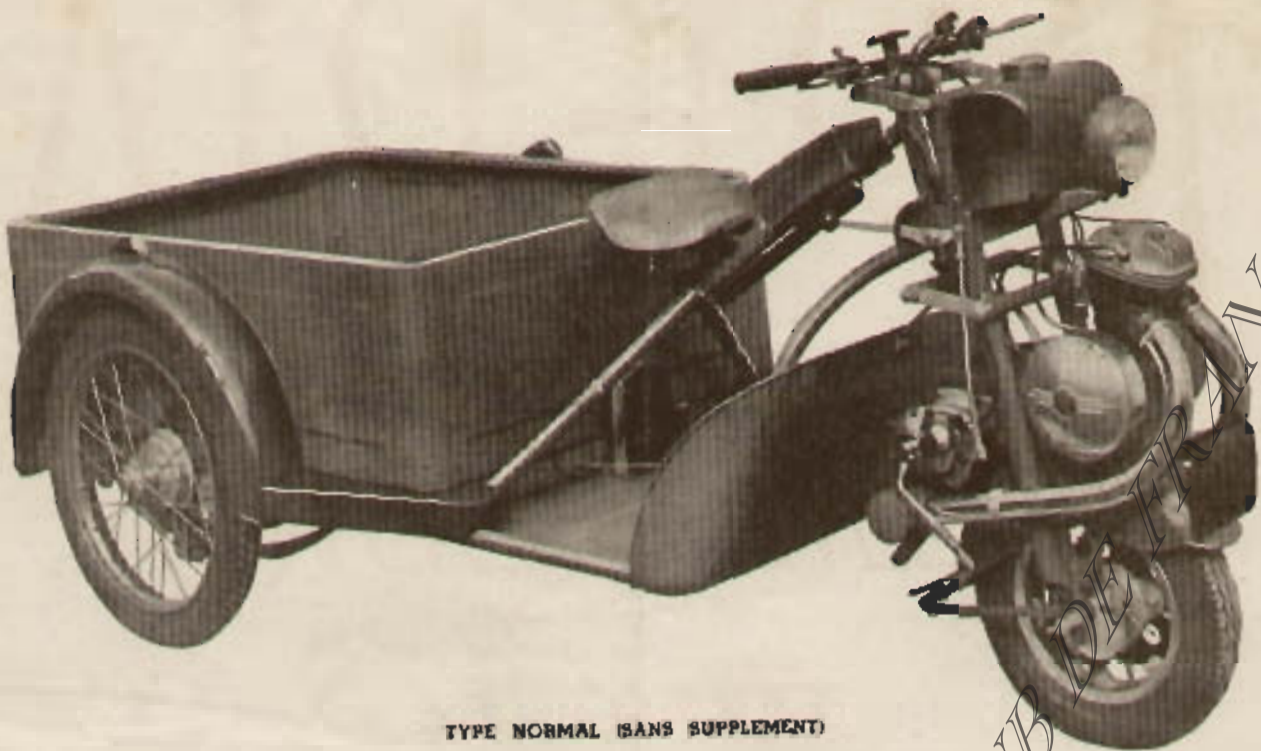
QUALITÉ

## "IMPERIAL"

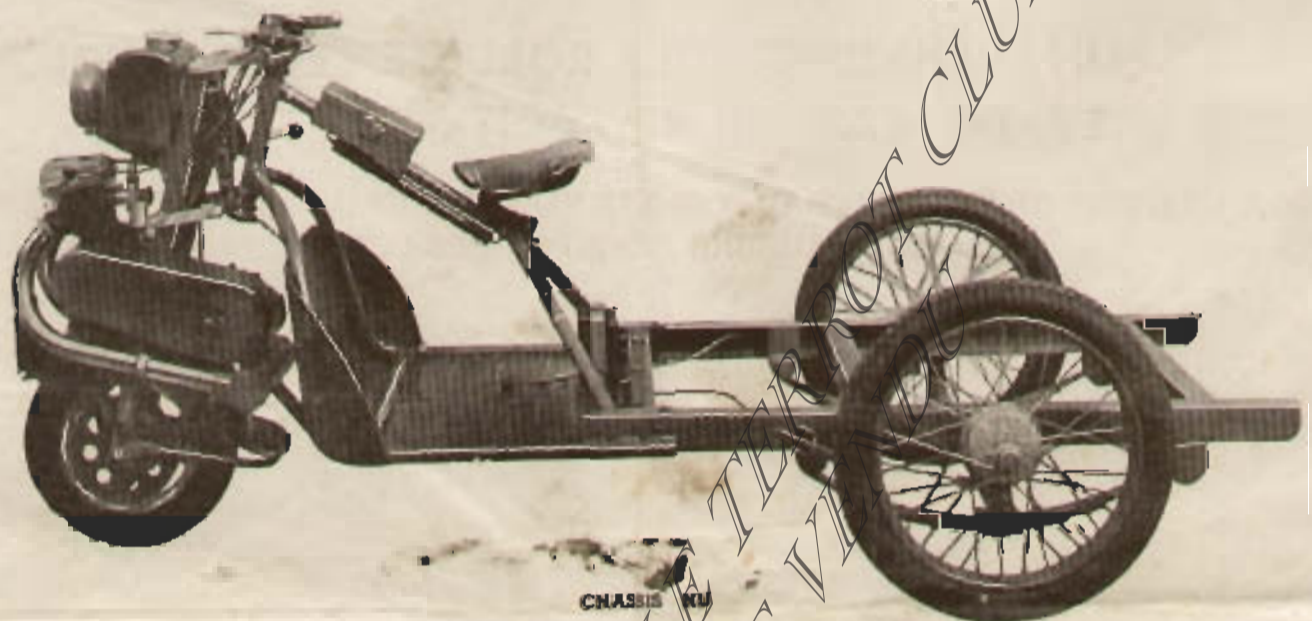
QUALITÉ

## TERROT





TYPE NORMAL (SANS SUPPLEMENT)



CNASSIS KU

Voir également au dos

NOTICE D'ENTRETIEN

**MOTEUR :** Carburant, mélange à 10 % d'huile MAXIMUM pendant la période de rodage ; et à 5 % ensuite.

**BOITE A VITESSES :** Graissage, huile épaisse spéciale pour boîtes à vitesses.

**MOYEU AR :** Graissage - Graisse constante tous les 5.000 kms environ. Remplir le bouchon extérieur de la roue.

**AV :** Ce moyeu est garni de graisse pour 20.000 kms environ. Eviter l'excès de graissage.

**CUVETTES DE DIRECTION :** Quelques gouttes d'huile tous les 5.000 kms environ.

**SUSPENSION ARRIERE :** Ne pas graisser les points avant de fixation des ressorts à lames (Montage sur « Silentbloks »). Graisser avec huile épaisse ou graisse constante leur point de fixation AR.

**FOURCHE AVANT, SUSPENSION NEIMANN (breveté).**

**BATTERIE :** Veiller à ce que le niveau du liquide soit légèrement au-dessus des plaques. Maintenir ce niveau avec de l'eau distillée.

**GONFLAGE DES PNEUS :** Surveillez le tableau de gonflage MICHELIN (ne pas trop gonfler à l'avant).

CONDITIONS DE VENTE

**Commande.** — Toute commande, pour être régulière, doit être accompagnée du quart de son montant en espèces ou chèque à notre ordre, le solde à la livraison, sous 1 % d'escompte, ou 30 jours net, sera accepté.

**Expédition et livraison.** — Toutes nos expéditions sont faites en petite vitesse, port dû et en gare, à moins de convention spéciale entre nos clients et nous.

Nos marchandises sont livrées aux risques et périls du destinataire qui doit en faire la vérification avant d'en prendre livraison et faire les réserves s'il y a lieu auprès des Compagnies de Transport.

**Réclamations.** — Toute réclamation, pour être valable, doit nous parvenir dans les quatre jours qui suivent la réception de la marchandise.

**Garantie.** — Nos TRIMOTEURS sont garantis pendant un délai de 6 mois à partir de la date de la facture contre tout vice de construction. Cette garantie ne peut s'étendre aux accidents provenant d'un manque de soins, d'un oubli, de l'inexpérience d'un conducteur ou d'une surcharge même passagère. Dans tous les cas, notre responsabilité même en cas d'accident de personnes ou de choses ayant pu résulter de vice de construction, est, de convention expresse, strictement limitée à l'échange gratuit des pièces reconnues défectueuses par nous, à l'exclusion formelle de tous autres dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

Les pièces dont le remplacement gratuit est demandé devront être expédiées franco pour un examen préalable.

L'échange ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni participation quelconque du constructeur dans la main-d'œuvre nécessaire pour le démontage et le remontage.

Cette garantie ne s'applique pas aux articles manufacturés en dehors de nos ateliers. Tous recours devant être adressés directement aux fabricants.

**Emballages.** — Emballages franco pour la Métropole.

**Délais.** — Nos délais ne sont établis qu'à titre indicatif et nous n'acceptons aucune réclamation, pénalité, etc., pour cause de retard, à moins de convention spéciale.

De toute façon, notre responsabilité sera toujours dégagée dans les cas de force majeure, tels que : manque de matière première, grève, etc.

En cas d'annulation de commande, les articles restent acquis à titre d'indemnité.

Tout acheteur de nos TRIMOTEURS est présumé avoir pris pleine et entière connaissance de nos conditions de vente et les avoir acceptées.

TOUS NOS TRIMOTEURS SONT MONTES SUR PNEUS MICHELIN